



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION

Numéro : CU2017-095

Date : 23 Mai 2017

Unité administrative responsable Culture, vie communautaire et relations internationales

Instance décisionnelle Conseil de la ville

Date cible :

Projet

Objet

Modification d'un toponyme - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Saint-Roch - Saint-Sauveur

Code de classification

No demande d'achat

EXPOSÉ DE LA SITUATION

Le 14 juin 2017 marquera le premier anniversaire de décès de M. Gilles Lamontagne. Conformément aux règles toponymiques, la Ville pourra procéder à une désignation commémorative en attribuant son nom à un lieu municipal.

À cet égard, le Comité de toponymie a été consulté sur une proposition de modification de la dénomination du « parc de la Jeunesse » pour celle de « parc Gilles-Lamontagne ». La famille est d'accord avec la proposition.

Le parc de la Jeunesse, situé aux abords de la rivière Saint-Charles, apparaît comme un lieu significatif pour rendre hommage à M. Lamontagne. À son entrée en fonction, la Saint-Charles, encombrée et polluée, constitue un danger pour la santé publique et le nouveau maire entreprend l'assainissement du plan d'eau. Avec l'aide des gouvernements provincial et fédéral, la Ville érige un barrage en vue de stabiliser le niveau de l'eau et construit deux stations de pompage et un égout collecteur. On retire des abords de la rivière la cour de triage du Canadien Pacifique, plusieurs industries, dépôts de ferraille et bâtiments abandonnés. Les berges de la rivière sont réaménagées au goût de l'époque. Dédiée au patinage, à la promenade et à la bicyclette, la Saint-Charles a dorénavant une vocation récréative. On aménage aussi la marina de Saint-Roch, tout près de l'actuel parc de la Jeunesse. La municipalisation des loisirs est d'ailleurs une autre priorité de l'administration Lamontagne.

M. Gilles Lamontagne fut maire de la Ville de Québec pendant trois mandats consécutifs, soit de 1965 à 1977. Homme de progrès, il fit entrer la capitale provinciale dans la modernité. En 1977, au sortir du monde municipal, M. Lamontagne fut élu député dans Langelier lors d'une élection fédérale partielle. Sous Pierre Elliott Trudeau, il fut successivement ministre des Postes (de février 1978 à juin 1979), ministre de la Défense nationale (de mars 1980 à août 1983) et ministre intérimaire des Anciens Combattants (d'octobre 1980 à octobre 1981).

En 1984, Gilles Lamontagne quitta la Chambre des communes pour assumer la fonction de lieutenant-gouverneur du Québec, jusqu'en août 1990.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

Conformément à l'article 4 du Règlement R. R. V. Q., chapitre P-4, Règlement sur la politique de consultation publique, le changement de nom du parc devra être soumis à une consultation publique.

RECOMMANDATION

D'autoriser une soirée de consultation publique avec les résidants du quartier de Saint-Roch de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, en vue de modifier le nom du « parc de la Jeunesse » pour celui de « parc Gilles-Lamontagne ».

IMPACT(S) FINANCIER(S)



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION	Numéro : CU2017-095 Date : 23 Mai 2017
Unité administrative responsable	Culture, vie communautaire et relations internationales
Instance décisionnelle	Conseil de la ville Date cible :
Projet	
Objet Modification d'un toponyme - Arrondissement de La Cité-Limoilou - District électoral de Saint-Roch - Saint-Sauveur	
IMPACT(S) FINANCIER(S)	
ÉTAPES SUBSÉQUENTES	
ANNEXES	
VALIDATION	Intervention Signé le
Intervenant(s)	
Responsable du dossier (requérant)	
Frédérique Chalon-Corsiez	Favorable 2017-05-26
Approbateur(s) - Service / Arrondissement	
Chantale-Z Émond	Favorable 2017-05-26
Claude Lirette	Favorable 2017-05-26
Rhonda Rioux	Favorable 2017-05-26
Cosignataire(s)	
Direction générale	
Chantale Giguère	Favorable 2017-05-29
Résolution(s)	
CE-2017-1015	Date: 2017-06-07